



Service Écologique
Myriam Kieffer
service.ecologique@suessem.lu
(+352) 59 30 75 - 652

Belvaux/Sanem, le 11 février 2026

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO

N° du dossier 1/25/0232

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que la société

ARCELORMITTAL BELVAL ET DIFFERDANGE SA

vient de demander l'autorisation relative à l'exploitation du stockage de substances et mélanges classés à Differdange, rue Emile Mark.

La demande et les plans sont déposés au service écologique de la Commune de Sanem et y pourront être consultés **sur rendez-vous** par tous les intéressés pendant la période du **11 février 2026 au 26 février 2026 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée au bourgmestre de la Ville de Differdange jusqu'au 26 février 2026 au plus tard.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz